



Comité du Calvados d'Athlétisme

Maison des Associations
1018 Quartier du Grand Parc
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
e-mail : cd14.athletisme@gmail.com



Chpts départementaux BE MI CD14

Dimanche 13 mai 2018

Stade Lafond (rue de Buddenstedt) à Mondeville

Epreuve	Cat.	Horaire	Longueur	Triple saut	Hauteur	Perche	Poids	Disque	Marteau	Javelot
		9h45	Fin de confirmation des engagés par les athlètes							
		10h	Réunion de jury sur la ligne d'arrivée puis mise en place du jury							
200m haies (76 cm)	MF MG	10h30	BEF*	MIG	MIF		MIG		BEG	BEF
50m	BG	11h				F		MIF		
	MF	11h15								
	BF	11h30	BEG*							
	MG	11h45		MIF	BEF		BEF*		MIF	BEG
100m	BF BG	12h								
	MF	12h15						MIG		
	MG	12h30								
Podiums		12h30								
50m haies (65 cm)	BF	12h45								
50m haies (65 cm)	BG	13h	MIF		BEG		BEG*		MIG	MIF
80m haies (76 cm)	MF	13h15								
100m haies (84 cm)	MG	13h30		BEF		M		BEF		
Podiums		13h30								
2000m marche BE	BF BG	14h30	MIG	BEG	MIG		MIF		BEF	MIG
3000m marche MI	MF MG									
2000m et 3000m MI	MF MG	15h						BEG		
Podiums		15h15								
1000m	BF	15h30								
	MF	15h45								
	MG	16h								
	BG	16h15								
Podiums		16h20								
Relais 4x60m	BF BG MF MG	16h40								
Podiums		17h								

* : concours dédoublés si besoin

Rappel : c'est au jury de l'épreuve de venir avec le matériel et de le ramener au local matériel

Règlement :	Inscription des athlètes :	Chaque athlète pourra participer à 5 épreuves maximum (interdiction de doubler demi-fond et marche et deux courses de plus de 100m), selon la réglementation FFA sur les compétitions estivales BE MI. Inscriptions sur le site du CD14 avant le vendredi 11 mai 9h. Le jour de la compétition, confirmation 45 minutes avant l'épreuve au plus tard par l'athlète
	Quota de juges :	1 juge pour 4 athlètes engagés (à envoyer à cd14.athletisme@gmail.com avant le mercredi 9 mai 20h)
	Rappel technique :	Sauts horizontaux et lancers : 3 essais par athlète + 3 pour les 8 meilleurs Sauts verticaux : 3 essais par barre, arrêt du concours après trois échecs consécutifs Courses : finales directes par niveau à condition de renseigner un temps d'engagement (responsabilité des clubs) Marche athlétique : si 3 juges diplômés (minimum niveau 2 - régional) ne sont pas présents pour officier l'épreuve, elle sera tout simplement annulée